

Cheffe de division : Katy CHARPENTREAU

**DRH2 – Gestion collective et formation
des enseignants du 1^{er} degré public**

La Roche-sur-Yon, le 5 février 2026

Dossier suivi par :
Marie-Blanche NERRIERE
Isabelle RAPIN
Maïté ARDAENS-GUERIN
Tél : 02 51 45 72 35 ou 25 ou 82

Mél : ce.drh2-85@ac-nantes.fr

Cité administrative Travot
rue du 93^{ème} régiment d'infanterie
BP 777 - 85020 La Roche-sur-Yon CEDEX

Mesdames les enseignantes et messieurs les enseignants du
1^{er} degré public de Vendée
S/c

Mesdames les Inspectrices et messieurs les Inspecteurs de
l'Éducation nationale de circonscription

Objet : Postes à profil – mouvement intra-départemental 2026

Références : Lignes directrices de gestion ministérielles du 22 octobre 2024
Bulletin officiel spécial n° 5 du 31 octobre 2024

Mesdames, messieurs,

La présente note a pour objet de préciser les modalités d'accès aux postes à profil du mouvement intra-départemental 2026.

1. Introduction

Un certain nombre de postes implantés dans le département nécessitant des aptitudes et connaissances particulières ne sont pas offerts au mouvement informatisé. Les candidatures sont donc traitées hors barème.

La liste de ces postes à profil est présentée dans **l'annexe 1** ci-jointe.

Les enseignants intéressés par ces postes sont reçus en entretien par une commission départementale (en présentiel ou en visio-conférence). L'entretien a pour objectifs de vérifier les motivations des candidats, leur perception de la fonction, au regard des caractéristiques et des intérêts du poste.

2. Postes à profil vacants

La liste des postes vacants au 1^{er} septembre 2026 offerts à ce jour est disponible en **annexe 2**, ainsi que les fiches de poste correspondantes.

3. Modalités de candidature à un poste à profil et calendrier

Les enseignants intéressés par un ou des postes complètent la fiche de candidature en hiérarchisant leurs vœux, sachant que tout poste est susceptible d'être vacant.

Pour toute question relative aux indemnités liées à des fonctions spécifiques, les enseignants intéressés sont invités à se rapprocher de leur gestionnaire au SIDEEP 85 - courriel : sideep85@ac-nantes.fr.

Le candidat transmet à son IEN et en copie à la DRH2 (ce.drh2-85@ac-nantes.fr) la fiche de candidature – annexe 3.1 ou/et annexe 3.2 - accompagnée d'une lettre de motivation :

☞ Pour le mercredi 4 mars 2026 à 12h00, délai de rigueur.

☞ L'IEN transmet les dossiers de candidature assortis de son avis à la DSDEN – DRH2 pour le vendredi 6 mars 2026. Pour un poste de l'ASH, transmettre une copie de la candidature à l'IEN ASH : ce.0850053W@ac-nantes.fr.

Tout envoi de candidature engage l'enseignant à accepter le poste à profil sur lequel il pourrait être nommé.

La commission départementale pour les postes de l'ASH se tiendra le mercredi 8 avril 2026.

La commission départementale pour les postes de conseiller pédagogique et de mission départementale se tiendra le mercredi 18 mars 2026.

4. Affectations sur les postes à profil

4.1 Nomination

Suite aux entretiens, la commission départementale procède au classement des candidats, afin de déterminer l'attribution des postes. Si un titre est exigé dans la fiche de poste, priorité est donnée aux candidats titrés.

Si un départage entre deux candidats est nécessaire, le rang des vœux émis par chacun des candidats est alors pris en compte pour l'attribution des postes, puis le cas échéant l'ancienneté de fonctions Education nationale (AEN).

Les résultats sont notifiés aux candidats par courrier.

L'enseignant candidat sur un poste à profil peut également participer au mouvement informatisé. S'il obtient une affectation sur un poste à profil, les vœux saisis sur l'application MVT1D seront nuls et nonavenus. En effet, l'enseignant, par sa candidature, s'est engagé à accepter le poste à profil sur lequel il pourrait être nommé. ***L'affectation sur un poste à profil prévaut sur toute autre affectation.***

4.2 Modalités d'affectation

	Situation enseignant	Modalité d'affectation
Année N 1 ^{ère} nomination sur un poste à profil vacant	Enseignant titulaire d'un poste	Annuelle (AFA) – conserve son poste
	Enseignant non titulaire d'un poste	Provisoire (PRO)
Année N + 1	Exigence de titre(s) vérifiée + avis favorable du supérieur hiérarchique	Proposition d'affectation à titre définitif (TPD)

Des appels à candidature complémentaires pour des postes à profil se révélant ou restant vacants seront publiés lors de la phase d'ajustement du mouvement en juin prochain.

Je vous prie d'agréer, mesdames, messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

L'Inspectrice d'académie,
Directrice académique
des services de l'Éducation nationale de la Vendée

Elisabeth FARINA-BERLIOZ

PJ : annexe 1 – liste des postes à profil du département
annexe 2 – liste et lien vers les fiches des postes vacants
annexe 3.1 – fiche de candidature à un poste à profil de conseiller pédagogique de circonscription ou de mission départementale
annexe 3.2 – fiche de candidature à un poste à profil de l'ASH